

DANGER ALERTE

UN TRAVAILLEUR MEURT APRÈS AVOIR ÉTÉ PROJETÉ DE LA NACELLE D'UNE PLATE-FORME À FLÈCHE MÉCANIQUE

Un jeune ingénieur a perdu la vie lorsqu'il a été projeté de la nacelle d'une plate-forme de travail élévatrice à mât articulé. L'incident s'est produit pendant que l'ingénieur et l'opérateur de la flèche inspectaient un tuyau de grand diamètre. Les deux hommes se trouvaient dans la nacelle à environ 36 pieds du sol et la flèche était déployée à environ 55 pieds. Une fois le travail terminé, l'opérateur retournait au sol à l'aide des commandes de la nacelle lorsque celle-ci a heurté une section horizontale du tuyau. La pression excessive vers le bas exercée sur la flèche a entraîné le bris du cylindre de mise à niveau de la nacelle et a fait basculer cette dernière vers la flèche. Le mouvement brusque de la flèche a ensuite projeté les deux travailleurs hors de la nacelle et les hommes sont restés suspendus par leur dispositif de protection contre les chutes. L'opérateur a pu éviter la flèche et s'en est sorti avec des blessures mineures. Malheureusement, l'ingénieur est décédé en frappant la flèche.

L'enquête menée par Travail sécuritaire NB a révélé que les causes de l'accident étaient les suivantes :

- de ne pas avoir remarqué que la nacelle touchait le tuyau et qu'elle était ainsi dans une position dangereuse;
- d'avoir exercé des efforts continus pour abaisser la nacelle au sol après que celle-ci était retenue par l'obstruction.

Mesures de prévention recommandées

Savoir où l'on se trouve

L'opérateur doit être conscient de ce qui l'entoure en tout temps et dans les trois plans (avant / arrière, gauche / droite, haut / bas).

Savoir quels sont les dangers et quelles sont les mesures à prendre

L'opérateur doit avoir reçu la formation exigée par le fabricant, particulièrement en ce qui concerne la procédure à suivre en cas d'obstruction ou d'emmêlement.

Savoir comment utiliser l'équipement

L'opérateur doit avoir reçu une formation spéciale pour l'appareil utilisé. La compétence acquise sur un modèle n'assure pas nécessairement la compétence sur un autre.

Porter un système d'arrêt de chutes approprié

En vertu de l'alinéa 15.2.2.2f) de la norme CSA B354.3-M82, les occupants d'une nacelle doivent porter un système d'arrêt de chutes. Le système d'arrêt de chutes utilisé doit être conforme à la recommandation du fabricant.

